

# n°22 *la lettre* HENOUVILLE

BULLETIN MUNICIPAL DES HABITANTS D'HÉNOUVILLE



*Octobre 2016*

VIE COMMUNALE - ACTUALITÉS - AGENDA - INFOS





## L'édito du maire

CHÈRES HÉROUVILLAISES, CHERS HÉROUVILLAIS,

La rentrée scolaire, comme chaque année, marque la fin de la période estivale qui a été, je l'espère, excellente pour tous.

Cette période estivale a connu un temps fort le 14 juillet avec l'organisation, dans le cadre de «Normandie Impressionniste», d'un mariage au temps de Claude Monet dans les jardins du château Coisy à La Fontaine.

Ce fut une superbe journée qui a favorisé le rayonnement culturel de la Normandie et de notre village avec la présence de près de 500 personnes dont une centaine costumées comme à la Belle époque. Il faut rendre hommage au président de l'association «Au fil du temps», Monsieur Gérard Laillier, qui a été le moteur de l'organisation et a su s'entourer de nombreux bénévoles issus des différentes associations du village. Le Comité des fêtes doit aussi être remercié pour sa participation, notamment financière, équivalente à celle de l'association «Au fil du temps». Ce 14 juillet 2016 restera gravé dans les mémoires.

Octobre est là, nous voilà de retour à nos préoccupations quotidiennes de rentrée. Une bonne nouvelle pour notre école, les effectifs remontent et permettent d'écarter les menaces de fermeture de classe pour de nombreuses années.

Depuis bientôt deux ans ce sont 51 pavillons qui ont été construits ou sont en cours d'achèvement (5 Orée de la forêt, 20 Résidence des poiriers, 7 Haut de l'Ouraille, 19 Résidence des noisetiers).

Dans les deux années qui suivent nous verrons une nouvelle résidence Route de Saint-Martin comportant 10 maisons, elle se nommera «Résidence des Chênes» et une autre de 20 maisons Route de La Fontaine se nommant «Résidence des Châtaigniers».

Notre population va évidemment augmenter, nous aurons le nombre exact lors du recensement de 2017.

Des concours de circonstances ont fait que différents terrains privés qui étaient déjà constructibles depuis plus de 10 ans ont été vendus quasiment en même temps par les propriétaires. Mais nos équipements tant dans les écoles que dans les locaux municipaux sont suffisants pour accueillir les nouveaux habitants, nous n'aurons donc pas à investir massivement et ainsi nous serons en mesure de maintenir notre politique de stabilisation des impôts locaux dont les taux n'ont pas augmenté depuis 15 ans.

Ce choix fait par la municipalité de ne pas augmenter les impôts s'avère raisonnable et justifié puisque notre endettement continue à baisser, il est très inférieur à celui de la moyenne des communes de notre taille.

Sachez que, le Conseil Municipal et moi, restons toujours disponibles pour répondre à vos légitimes préoccupations.

Bien à vous, Jacques DAMIEN, Maire



# Remaniement cadastral

Une opération de remaniement cadastral est en cours, il permet l'élaboration de feuilles cadastrales nouvelles, en remplacement d'anciens plans dont l'échelle et la précision ne permettent plus une consultation ni une mise à jour de qualité.

Ce grand état des lieux permettra une identification plus précise des terrains et du patrimoine bâti, indispensable pour tous les projets et opérations privés ou publics.

## Pourquoi un remaniement cadastral ?

Les plans rénovés par voie de mise à jour en 1955 ont été par la suite tenus à jour annuellement et sont toujours en vigueur sur la commune.

L'imprécision du plan due aux techniques de l'époque, la multiplication des limites nouvelles, le nombre croissant des bâtiments répertoriés, tous ces éléments aboutissent à une lisibilité de plus en plus difficile, rendant malaisée l'utilisation du plan cadastral.

Le remaniement permet de confectionner un nouveau plan beaucoup plus précis, grâce à la mise en œuvre de techniques topographiques modernes.

## Participation des propriétaires

### • Délimitation des propriétés

Les géomètres définissent la position exacte des limites de propriété et de tous les bâtiments, tels qu'ils existent réellement sur le terrain. Pour cette opération, le concours des propriétaires sera demandé.

### • Commencés en 2016, ces travaux se poursuivront en 2017.

Il restera alors à calculer les surfaces des parcelles. Les mesurages nécessaires, dans un souci de précision maximale, mettront en œuvre les techniques les plus modernes en ce domaine (GPS, traitements informatiques et dessin automatisé).

### • Information des propriétaires

A l'issue des travaux de terrain, les résultats du remaniement seront portés à la connaissance des propriétaires concernés.

Les nouveaux plans seront affichés pour consultation en mairie pendant 1 mois. Cet affichage devrait avoir lieu en 2017.

Les géomètres se tiendront à la disposition des propriétaires pendant une semaine pour leur fournir toutes les explications voulues et recueillir leurs éventuelles observations.

Après avoir statué sur ces observations et effectué les rectifications nécessaires, les géomètres du cadastre auront alors terminé leur rôle.

### • Transmission des données au Service de Publicité Foncière

Afin d'assurer la concordance réglementaire entre la documentation cadastrale et le fichier immobilier, un procès verbal de remaniement sera édité et publié au Service de Publicité Foncière.

A compter de cette publication, de nouvelles références cadastrales entreranno en vigueur, remplaçant alors les anciennes.

## Les phases de l'opération

Si vous êtes sollicité par les géomètres du cadastre, il vous appartiendra de leur donner toute information facilitant la délimitation en leur montrant les plans à votre disposition et en leur indiquant les limites de vos propriétés. Si vous êtes propriétaire de plusieurs parcelles contiguës, il vous sera éventuellement proposé de les réunir sous un seul numéro nouveau.

La coopération de chacun est essentielle pour mener à bien cette opération

Plusieurs agents du cadastre (géomètres et aides-géomètres) interviennent actuellement sur la commune, merci de leur réserver le meilleur accueil.

# Investissements

## Salle polyvalente

Des travaux de mise aux normes concernant l'évacuation réglementaire de la petite salle polyvalente ont été réalisés. Une nouvelle véranda a été créée avec une porte de secours afin de pouvoir accepter la présence de 55 personnes dans le local.

Les accès handicapés sont en cours d'amélioration à la salle polyvalente et à la sortie de secours de la bibliothèque.



Les fenêtres et la porte de la cuisine seront changées avant la fin de l'année et le sol du passage entre la salle de sport et le local de stockage des chaises refait. Des garde-corps vont compléter le podium existant.

## Ecoles

Le hall d'entrée de l'école élémentaire sera entièrement réaménagé avec une meilleure isolation et la porte de la bibliothèque remplacée pendant les vacances scolaires fin octobre.

Un nouveau défibrillateur a été installé sur le mur extérieur de l'école, son emplacement permet un accès plus rapide pour les usagers de l'école et également pour les personnes qui fréquentent les différentes activités associatives ou fêtes locales.



## Aménagements généraux

Nous venons d'attribuer à la Société Colas le marché d'appel d'offres prévu pour la réalisation d'un cheminement piétonnier entre la Rue de Bethléem et l'école. Ce chemin, accessible aux bicyclettes, permettra aux enfants de venir en classe sans utiliser la Route départementale depuis la Résidence des Tilleuls ; ils traverseront la Résidence des Poiriers puis retrouveront le nouveau chemin Rue de Bethléem. Deux panneaux d'affichage en bois seront installés pour les habitants d'Hénouville bord de Seine.

## Associations

Nous avons mis en place une collaboration avec le club de football de Montigny-La Vaupalère permettant aux adhérents de venir s'entraîner sur le stade car plusieurs enfants d'Hénouville sont inscrits à Montigny. Deux terrains de badminton (en simple) seront tracés dans la salle de sport.

De nouveaux tapis de judo plus maniables seront fournis par le club de Canteleu avec la participation de notre commune et celle de notre député Christophe Bouillon dans le cadre de sa réserve parlementaire.

## INAUGURATION DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DE LA FONTAINE

Le 21 septembre 2015 le Coteau d'Hénouville a été classé « Réserve Naturelle Régionale » par la Commission Permanente du Conseil Régional.

Le 13 septembre 2016 en présence de Monsieur Hubert DEJEAN DE LA BATTIE, Maire de Sainte-Adresse, vice-président de la Région Normandie, de Mesdames les présidentes des conservatoires d'espaces naturels de Haute-Normandie et de Basse-Normandie et de Monsieur Jacques DAMIEN, Maire d'Hénouville, cette réserve naturelle a été officiellement inaugurée sous le nom de « la Réserve Naturelle Régionale de la Côte de la Fontaine – Hénouville »

Il est rappelé que l'objectif des réserves naturelles régionales est de répondre aux enjeux de préservation de la faune, de la flore, ou d'une matière générale de protection des milieux naturels qui présentent une importance patrimoniale remarquable.





# Aménagement hydraulique du bassin versant de la caboterie

Le Syndicat des Bassins Versants de la Fontaine, la Caboterie et Saint-Martin de Boscherville est arrivé quasiment à la fin des études permettant de pallier l'insuffisance du réseau pluvial, notamment sur les bassins de rétention existants qui manquent de volume.

Le stockage s'effectuera grâce à des zones inondables qui représenteront un volume de stockage d'environ 5000 m<sup>3</sup> réparties le long des grands axes traversant le village (RD 67 et RD86). D'autres ouvrages seront réalisés dans la descente de la Caboterie et sous la RD982, permettant à l'eau d'atteindre le marais.

Les schémas d'aménagement sont consultables en mairie sur rendez-vous.

Les travaux précités seront réalisés par le Syndicat des Bassins Versants et financés par la Métropole. Le coût est estimé à 868 000 € TTC.

Dans le même temps un réseau pluvial sera effectué Route de Saint-Martin entre la Rue de Bethléem et le carrefour RD86-RD67 avec mise en place d'une canalisation de diamètre 400 et la création de trottoirs. L'estimation des travaux se monte à 360 000 € TTC toujours financés par la Métropole.

Les études seront terminées en 2017 et soumises à l'obtention de l'autorisation administrative au titre de la loi sur l'eau.

Les travaux sont programmés en 2018

**LE 3 SEPTEMBRE**

## FORUM DES ASSOCIATIONS



Le forum des associations est l'occasion, chaque année en septembre, au moment de la reprise des activités, de découvrir la diversité des offres associatives, dans les domaines aussi divers que le sport, la culture, les loisirs créatifs, la solidarité, l'environnement... Cela permet de prendre connaissance des activités existantes à HÉNOUVILLE et éventuellement s'y inscrire, de rencontrer les responsables et échanger sur les activités proposées, les objectifs et le fonctionnement de chacune des associations.

Les nouveaux arrivants présents ont apprécié cette initiative et peut-être éprouveront-ils le désir de s'impliquer dans la vie associative.

Les présidents ont valorisé l'action de leur association en invitant les Hénouvillais à les rejoindre.

Le tissu associatif étant important pour la vie de notre commune, l'ensemble des bénévoles a été remercié par Monsieur le Maire. Monsieur Christophe Bouillon, Député, toujours présent à cette manifestation, a confirmé que le forum des associations est une manifestation qui doit permettre de les valoriser pour leur contribution à la création et au maintien de liens sociaux. Enfin, les nouveaux arrivants sur le territoire ont été accueillis avec une remise de compositions florales, un livre sur l'histoire d'Hénouville et un guide pratique avec toutes les informations utiles sur la commune. Le traditionnel « pot de l'amitié » a clôturé cet après-midi pour que le « vivre ensemble » à Hénouville ait du sens.

17 associations étaient présentes dont les pompiers de Saint-Martin-de-Bocherville, le club de judo de Caneteu, et deux nouvelles associations : le Club de football de Montigny qui sollicite la municipalité sur la mise à disposition du terrain de football et les Scouts marins qui ont assuré le nettoyage des berges de la base nautique d'Hénouville en début d'année.

## UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BAGUETTES DE PAIN À HÉNOUVILLE

Après l'arrêt à plusieurs reprises d'un service de livraison de pain à domicile pour des raisons économiques, le conseil municipal a décidé l'installation d'un distributeur de pain pendant plusieurs mois pendant une période d'essai. L'expérience de communes voisines est plutôt favorable et pour les habitants et pour le boulanger concerné. Bien évidemment, les Hénouvillais ont leurs habitudes. Les actifs achètent le pain sur le trajet domicile/travail, les retraités se rendent dans les commerces des communes proches. Il est donc important de s'accorder une période d'essai avant décision définitive. 6 mois semble être une période raisonnable afin d'appréhender le comportement des Hénouvillais face à cette nouvelle offre.

À quel endroit sera-t-il implanté ? Place Bethléem.

Quel boulanger confectionnera les baguettes ? M. CHEFDEVILLE, boulanger de Saint-Martin-de-Boscher-ville.

À quel prix ? 1 € la baguette

À partir de quand ? Mi-octobre 24h./24 et 7 j./7

## LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE LA COMMUNE D'HÉNOUVILLE A ÉTÉ ADOPTÉ ET DEVIENT DÉSORMAIS UNE RÉALITÉ

Ce plan, qui avait été largement initié par M Jean-Marie Royer, vient d'être mis à jour et finalisé, adopté et expédié à la Préfecture de Seine-Maritime conformément à la réglementation en vigueur. Il est désormais disponible à la consultation pour tous les Hénouvillais.

Ce plan, que peu de communes ont réussi à réaliser dans son ensemble à l'heure actuelle, se divise en plusieurs chapitres : les risques, les enjeux, l'organisation en cas de crise, la gestion de la crise, les

moyens de la commune à mettre en œuvre.

Il comprend également des documents annexes tels que par exemple l'étude sur les cavités et les ruissellements. Il est bien entendu que ce plan n'est pas un document figé mais un outil dynamique au service de la commune qui se modifie et s'enrichit régulièrement en fonction de l'apparition de nouveaux risques ou de nouvelles technologies dans la prise en compte de ces risques.

## URBANISME : DES PERMIS D'AMÉNAGER POUR DEUX NOUVEAUX LOTISSEMENTS.

Après le Haut de l'Ouraille, les Poiriers et les Noisetiers, deux nouvelles zones à urbaniser (zones AUa du PLU) vont être l'objet de travaux d'aménagement dans les mois à venir [permis d'aménager en cours d'instruction par le Service Urbanisme de la Métropole Rouen-Normandie].

La **Résidence des Chataigniers** verra le jour dans la cour de l'ex-ferme sise Route de La Fontaine : en plus de la réhabilitation de bâtiments en logements, de la conservation de la maison du corps de ferme, une vingtaine de nouveaux pavillons seront construits.

Pour gérer le ruissellement pluvial venant de la Résidence de la Plaine et plus en amont, le syndicat des Bassins Versants aménagera une noue qui séparera la Résidence des Noisetiers du Lotissement des Acacias.

Quant à la **Résidence des Chênes**, dans une partie des prairies Route de Saint-Martin, dans le village, elle regroupera une dizaine de maisons nouvelles. Par ailleurs, un aménageur élabore un projet pour la dernière zone AUa du PLU, Grand'Rue.







## Calamités agricoles

Les intempéries pluvieuses et la crue de la Seine de début juin ont causé l'inondation des prairies du marais ce qui a contraint les agriculteurs à rentrer leurs bovins qui y pâturaient. Pour les alimenter il a fallu puiser dans les réserves de foin et de paille voire acheter des compléments alimentaires d'où des difficultés financières. La municipalité a reçu les agriculteurs concernés et adressé des courriers à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Seine-Maritime, à la Chambre

d'Agriculture et au Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande afin de prendre en considération leur demande d'indemnisation.

Les services de l'Etat ont mis en place une commission pour faire un état des lieux dans la Boucle de Roumare entre Saint-Martin-de-Manneville et Hénouville en vue d'une procédure d'indemnisation au titre des calamités agricoles.



Joëlle et Hubert Pessy, du « **Jardin des Prés** » remercient les Hénouvillais de leur avoir rendu visite en juin 2016.

Cette année, les dons ont servi pour le dépistage précoce de l'autisme chez l'enfant.

Merci pour l'aide apportée à cette cause.

Prochain rendez-vous le 1er week-end de juin 2017, au 860 Route de Saint-Martin.



## Petite enfance / Gardes d'enfants : prochainement du nouveau sur Hénouville.

En juin et juillet, la municipalité a été informée de 2 projets différents (dont chaque initiatrice, une Hénouvillaise, ignorait l'existence de l'autre) d'élargissement et de différenciation de l'offre de garde de jeunes enfants du secteur géographique : Hénouville / Montigny / Saint-Martin-de-Boscherville. A Hénouville, en plus des 8 assistantes maternelles agréées déclarées, les jeunes couples installés dans les récents lotissements (les Noisetiers, les Poiriers, le Haut de l'Ouraille) et ailleurs auront alors, en cas de besoin, un éventail plus large de disponibilités. L'un et l'autre projet, privés, ne sollicitent aucune aide financière des collectivités territoriales.

Il s'agit d'un projet de « Maison d'assistantes maternelles », association de 4 assistantes maternelles (parmi lesquelles Mme Anne-Laure Brousier d'Hénouville). Depuis début septembre, celui-ci est entré dans une phase active de réalisation, suite à l'obtention d'un bail dans une maison Rue de Bethléem et de l'aval des services de la PMI du Département 76. [voir article de présentation ci-dessous]

L'autre porté par Mme Séverine CROUHY d'Hénouville est celui d'une « micro-crèche » (pour 10-11 enfants), mode d'accueil différent. [voir article de présentation ci-dessous].

Parents de jeunes enfants à la recherche d'un mode de garde pour vos petits à Hénouville, n'hésitez pas à prendre contact avec les porteuses des projets.

## Maison d'Assistantes Maternelles

Céline, Jessica, Valérie et Anne-Laure (hénouvillaise) projettent d'ouvrir fin 2016-début 2017 une Maison d'Assistantes Maternelles : « **La M.A.M. Petite Pousse** » au 302 Rue de Bethléem, Hénouville-le-Haut.

Fortes de leurs expériences en tant qu'éducatrice spécialisée, auxiliaires de puériculture et animatrice professionnelle, elles ont décidé de s'unir pour former ensemble une équipe de spécialistes de la Petite Enfance.

Dans une maison spacieuse et accueillante, un cadre paisible et verdoyant, elles pourront accueillir vos enfants à partir de 2 mois ½, du lundi au vendredi.

« Nous voulons créer un endroit calme où s'épanouissent « vos jeunes pousses » à proximité de la nature avec sérénité et bienveillance. Notre pédagogie est centrée sur le rythme de l'enfant : prendre le temps de grandir et grandir avec plaisir. Nous accueillons également les enfants porteurs d'un handicap et aurons la chance de bénéficier d'une salle de motricité au sein de la m.a.m. (babygym).

**Pour plus d'informations, contactez le 06.10.21.90.99.**



Educatrice de Jeunes Enfants, je réalise actuellement une étude de besoins à Hénouville. Elle a pour but d'identifier vos besoins de garde actuels et/ou futurs en vue d'une création d'une micro-crèche Nidoo sur le secteur de Saint-Martin-de-Boscherville, Hénouville ou Montigny.

Il s'agira d'une petite structure familiale pour des enfants de 2 mois ½ à 4 ans. Ils pourront s'épanouir à leur rythme dans un environnement calme, sécurisé et verdoyant auprès de professionnels de la petite enfance.

A partir des premiers retours questionnaires, nous fonctionnerions en multi-accueil:

- 8 places journalières en accueil régulier avec la possibilité de réaliser aussi bien des contrats à temps plein, à la journée ou à la demi-journée

- 2 places en halte-garderie pour les familles qui auraient des besoins de gardes ponctuelles. Par exemple, pour un rendez-vous médical, en remplacement de votre mode de garde habituel ou pendant les vacances scolaires

- 1 place d'urgence pour vous permettre de gérer un imprévu.

Vous pouvez répondre à l'étude anonyme, découvrir mon projet et me contacter en vous rendant sur le site [www.nidoo.fr](http://www.nidoo.fr) ou sur la page Facebook Nidoo micro-crèche.

**Nidoo**  
Micro-crèche

Projet d'ouverture d'une

**MICRO-CRÈCHE**

Dans les environs de  
**MONTIGNY, HÉNOUVILLE,  
ST MARTIN DE BOSCHERVILLE ...**

*Educatrice de jeunes enfants et maman de deux  
loulous, je souhaite créer une micro-crèche dans les  
environs de Montigny, Hénouville,  
St Martin de Boscherville...*

*Il s'agirait d'une petite structure, destinée à accueillir  
au maximum 10 enfants, âgés de 2 mois 1/2 à 4 ans.  
Votre enfant pourrait s'éveiller à son rythme auprès  
d'une équipe de professionnelles dans un espace  
agréable et verdoyant.*

*Afin de mesurer la pertinence de ce projet et de vous  
proposer une offre adaptée à vos besoins, je vous  
invite à répondre à une petite enquête en ligne.*

Rendez-vous sur :

**[www.nidoo.fr](http://www.nidoo.fr)**





# RENTRÉE SCOLAIRE 2016 - 2017 : écoles, restaurant scolaire, activités périscolaires

## Groupe scolaire Jean Ferrat

L'installation de nouveaux habitants dans la commune a contribué à la montée des effectifs d'élèves des écoles (115 en tout, + 24 par rapport à 2015/2016).

Mmes Perez (Directrice) et Massé, les professeures des écoles en pré-élémentaire, enseignent à 48 jeunes enfants (contre 34 l'année scolaire passée).

L'école élémentaire accueille 67 écoliers soit 10 de plus. Une nouvelle professeure des écoles, Mme Prunier officie en CP-CE1 aux côtés de Mme Desportes-Maillard en CE1-CE2 et Mme Besnier en CM1-CM2 (laquelle assure la direction cette année).

## Restaurant scolaire : plus de « bio » au menu, pour le même prix !

Plus d'élèves à l'école d'où plus d'élèves à la cantine à cette rentrée : 106 sur 115 élèves (92,2% !)

Pour le renouvellement du contrat de fournitures de repas aux écoliers d'Hénouville, le cahier des charges demandait d'inclure dans chaque repas un composant issu de l'agriculture biologique. Après appel d'offres, c'est la société Convivio qui a remporté le marché.

L'élément identifié du repas sera soit issu de l'agriculture biologique, soit labellisé. La Municipalité a décidé que le surcoût engendré par cette « option » (+ 0,15€) sera supporté intégralement par le budget communal, et que le prix du repas-élève demandé aux familles restera identique à celui de l'an passé. Depuis le 12 septembre, un gros escargot s'est installé dans la salle du restaurant de l'école élémentaire : en dehors du temps des repas, il abrite les serviettes de tables en tissu des élèves, apportées par eux le lundi et reprises le vendredi pour lavage. Habitude qui diminue la masse des déchets et engendre quelques économies: plus de fourniture de serviettes en papier, à usage unique.

Pour améliorer la gestion des présents à la cantine et la facturation aux familles, a été mis en place un système informatisé avec « douchette scan » sans fil, en fait un lecteur de codes-barres associés aux élèves. Outil utilisé aussi pour les arrivées et départs de la garderie. Conséquence : plus de listes papier, plus de calculs quotidiens.



## Activités périscolaires

Plus d'élèves à l'école d'où plus d'élèves au TAP (temps des activités périscolaires) à cette rentrée : 67 sur 115 élèves (58,3% !)

Les 2 groupes d'enfants de maternelle ont fait le plein : l'effectif maximal autorisé est 14, et c'est le cas pour les 2 groupes !

Les 3 groupes d'élèves de primaire en rassemblent 39 (11 + 14 + 14)

Cette année, les intervenants de la MJC de Duclair, de Ludisports76, de l'association « L'Anglais - ma tasse de thé », de l'association « Gym et Danse d'Hénouville » ainsi que l'ATSEM sont les mêmes que l'an passé. Le seul changement est l'arrivée d'une animatrice de l'association Ludokiosque (atelier buissonnier) en remplacement de l'animateur de l'association « Musiques en boucles » (percussions, rythmes)



Le fonds de la bibliothèque est enrichi chaque année par des commandes régulières. Nous essayons de choisir des titres de romans, de bandes dessinées ou documentaires pouvant vous intéresser tenant compte des conseils de libraires ou des critiques parues dans la presse. Chaque bibliothécaire bénévole est sollicitée pour ce choix. La bibliothèque départementale de prêt enrichit également le fonds par un prêt régulier d'ouvrages.

**N'hésitez pas à venir et à nous suggérer des titres.**

Nos achats font l'objet d'une parution sur le site de la mairie d'Hénouville :  
<http://www.henouville.fr/culture-et-loisirs/bibliotheque>

## Exemples de titres « coups de coeur » des bibliothécaires :

|                                    |                            |                                              |
|------------------------------------|----------------------------|----------------------------------------------|
| SVETLANA                           | ALEXIEVITCH                | LA SUPPLICATION                              |
| CHRISTOPHE<br>ALEXANDRE<br>MATHIEU | ANDRE<br>JOLLIEN<br>RICARD | TROIS AMIS EN QUÊTE DE SAGESSE               |
| OLIVIER                            | BOURDEAUT                  | EN ATTENDANT BOJANGLES                       |
| SORJ                               | CHALANDON                  | PROFESSION DU PÈRE                           |
| PAULE                              | CONSTANT                   | DES CHAUVES-SOURIS, DES SINGES ET DES HOMMES |
| SOPHIE                             | DAUL                       | CAMILLE MON ENVOLÉE                          |
| PHILIPPE                           | DELAROCHE                  | LA GLOIRE D'INÈS                             |
| DAVID                              | FOENKINOS                  | CHARLOTTE                                    |
| JEAN-CHRISTOPHE                    | GRANGE                     | LONTANO                                      |
| MA                                 | JAN                        | LA ROUTE SOMBRE                              |
| PIERRE                             | LEMAITRE                   | TROIS JOURS ET UNE VIE                       |
| MARIE                              | MURSKI                     | CRIS DANS UN JARDIN                          |
| GUILLAUME                          | MUSSO                      | LA FILLE DE BROOKLYN                         |
| BARBARA                            | MUTCH                      | UNE CHANSON POUR ADA                         |
| CÉLESTE                            | NG                         | TOUT CE QU'ON NE S'EST PAS DIT               |
| MICHEL                             | ONFRAY                     | PENSER L'ISLAM                               |
| DIDIER                             | POURQUERY                  | L'ÉTÉ D'AGATHE                               |
| ALEXANDRE                          | SEURAT                     | LA MALADROITE                                |
| DELPHINE                           | VIGAN                      | D'APRÈS UNE HISTOIRE VRAIE                   |
| FRED                               | VARGAS                     | TEMPS GLACIAIRES                             |

## Accueil des enfants de l'école élémentaire

Chaque classe vient à la bibliothèque tous les 15 jours.

Au cours de ces séances, animées par 2 bibliothécaires, les enfants empruntent 1 livre et ont le plaisir d'écouter une histoire.

**Pour nous permettre de continuer cette activité nous recherchons quelques bénévoles.**

**N'hésitez pas à contacter la responsable de la bibliothèque pour des informations complémentaires :**

Fabienne Passilly – 02 32 80 17 73 – 06 79 57 58 62





## C'ÉTAIT LE 14 JUILLET À HÉNOUVILLE !

On se rappellera cette belle manifestation proposée dans le cadre du festival « Normandie Impressionniste » à laquelle ont participé près de 500 personnes : la reconstitution d'un mariage à la Belle Epoque suivi d'un déjeuner sur l'herbe.

Toutes les animations et autres prestations ont fait la joie de tous les présents.

Ce fut un événement exceptionnel à Hénouville, fruit de l'investissement d'une trentaine de bénévoles issus de plusieurs associations locales coordonnés par Gérard Laillier, président du Club au fil du temps, sans oublier les agents de la commune en ce qui concerne les besoins administratifs et matériels.

Merci aux collectivités locales voisines, Canteleu, Saint-Martin-de-Boscherville et le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande qui ont prêté du matériel.

C'est aussi grâce à des moyens financiers importants qu'une telle manifestation put être organisée, grâce au Club au Fil du Temps, au Comité des Fêtes, à la Métropole et bien entendu la Commune d'Hénouville.

Que la famille COISY soit remerciée d'avoir autorisé

l'organisation de cette manifestation dans le parc de son château.

On ne pourra pas oublier cette belle journée ! des photos, des films circulent dans le village ! un événement qui sera gravé dans nos mémoires ... à tout jamais !





# 14 Juillet : Hénouville impressionniste...

Après la NATURE, l'EAU, en cette année 2016, le choix de l'Impressionnisme en PORTRAITS pare la 3ème édition du festival « NORMANDIE IMPRESSIONNISTE » d'une dimension sociale et humaine inédite.

Parmi les 450 manifestations retenues, le projet présenté par « AU FIL DU TEMPS » (avec le soutien municipal et du Comité des Fêtes) à savoir : « Un Mariage à la Belle Epoque » suivi d'un « Déjeuner sur l'Herbe » autour de l'autoportrait de Claude MONET (1886) a été labellisé par le conseil scientifique présidé par l'Académicien Erik ORSENNA. Puis « cerise sur le gâteau », Antoine QUEVILLY, « journaliste de France Bleu » a été diligenté pour intervenir le jour de la fête. Ainsi, nous voulions rendre hommage à l'un des grands maîtres de l'IMPRESSIONNISME afin que le public puisse découvrir ou redécouvrir l'atmosphère particulière de la fin du 19ème siècle.

Grâce à la réunion géographique de notre belle Normandie, ce festival a acquis une plus grande renommée internationale. Contrairement à ce qu'avait imaginé André MALRAUX, la CULTURE n'a pas besoin de « Maison » pour s'y tenir, elle est présente partout. Pour notre Village, c'est dans le cadre enchanteur du Château de La Fontaine que se sont déroulés ces moments de CULTURE.

Aussi, imaginez bien la somme de travail et de soucis que génèrent l'organisation et le déroulement d'un tel événement. La réussite ne peut être que collective.

C'est pourquoi, une fois encore, je remercie mes ami(e)s du sublime collectif de bénévoles pour leur aide sans faille. Merci, mille fois merci, mes ami(e)s. Sans bénévoles ACTIFS, pas de fête !

14 JUILLET : jour J, toutes les fourmis bénévoles, dès 7 heures du matin, étaient sur le pied de guerre. Mais en ce jeudi de Fête Nationale, le ciel gris ne présageait rien de bon.....puis « patatras »... des trombes d'eau poussées par un vent violent refroidirent quelque peu l'ardeur du collectif organisateur. La catastrophe allait-elle se produire ?

Non ! Miracle de la nature.... Le soleil revint. Ouf ! La fête était sauvée, Claude MONET et ses amis rassurés.

Sur le coup de 10h45, les belles voitures anciennes du club « Les Blanches Falaises » d'Etretat étaient en place pour la grande fierté de tous ces passionnés en tenue d'époque. Dans le parc, la foule était présente. Salle Cupidon, consacrée en ce jour « Espace Culturel », notre ami Dominique DUDOUBLE, (ancien Grand Reporter-Photographe à l'International et Hénouvillais depuis 1992) exposait de magnifiques photos de personnes en costumes du 19ème siècle. Quel talent !







Conjointement, Daniel SANNIER – Adjoint au Maire- mit en valeur les œuvres d'élèves de l'école Jean FERRAT d'Hénouville.

Expo intitulée « PORTRAITS IMPRESSIONNANTS ! »  
Merci aux 3 enseignantes qui ont « joué le jeu ».

Le club philatélique et cartophile du Trait, mené par 2 passionnés (R et M. LANOS) présenta la peinture à travers le timbre, de nombreux objets du 19<sup>ème</sup>.... Et une originale collection de ciseaux dont il fallait deviner la fonction.(ces amoureux du patrimoine devraient bientôt ouvrir un musée à Yainville). Le club de sculpture de St -Paër et 4 de ses membres présentèrent de magnifiques œuvres.Merci aussi à M. MARICAL – sculpteur sur pierre- qui fit découvrir son art en direct. Mme Marie-Claude MARICAL (homonyme du sculpteur) hénouvillaise et portraitiste de talent et Mme D. VASSELIN (présidente du Relais des Arts) assurèrent, avec brio, entourées de leurs ami(e)s artistes la partie consacrée à la peinture. Les photographes étaient, bien entendu de la partie.... comme M. LUPO qui exposa de grands portraits pris sur le vif dans le parc du château , sans oublier notre talentueux Hénouvillais Pascal CHABARDIN... « missionné » pour confectionner un recueil photographique souvenir. Mme Margot PIGACHE -présidente du Club Fil'harmonie d'Yville sur Seine- ( qui a confectionné nombre de costumes dont la magnifique Robe de la Mariée) épaulée par 3 membres, faisait découvrir sa passion. On pouvait également discuter avec le typique bouquiniste P. BIGAULT, venu pour égayer la fête. Merci à ce poète ! Autre personnage haut en couleurs, C. COLLIN, peintre impressionniste, joyeux et clownesque en costume d'Epoque, qui déambulait avec son vieux landau XIX<sup>ème</sup> aménagé en atelier d'aquarelle... qui croquait au hasard des rencontres la tête des badauds qui voulaient bien se prêter au jeu ! Marie et Stéphanie « les fées couleurs » qui, du bout de leurs pinceaux, maquillaient le visage des petits... et des grands, réalisant

ainsi des portraits impressionnistes contemporains.

Beaucoup d'arts étaient rassemblés sans oublier la musique et la danse. « Les Filles du Bord de Scène », avec leur pétulance, leur gouaille et leur style zazou, nous firent revivre, entre jeu d'acteur et chansons réalistes, dans une ambiance sonore et textuelle les guinguettes de Montmartre. Puis, « Au temps du Quadrille » troupe de danseuses et danseurs en tenue d'époque, ont fait rêver et enthousiasmé « les noceurs » jusque très tard dans l'après-midi.

Mais, où étaient donc les Mariés qui devaient ouvrir le feu des festivités ? Ils apparurent magnifiquement costumés sur le coup de 10h45 à l'appel des Trompes de Chasse des « Echos de Luneray ». Avec leurs superbes tenues rouge vif et leurs nombreuses sonneries, ils donnèrent avec brio le départ de cette journée mémorable.

Mademoiselle Marie-Eugénie ROYER de LA FONTAINE et Monsieur Hyppolite GILAVERT du BELLAY prirent place dans la calèche nuptiale, tirée par 2 magnifiques percherons de la pension « des Aulnes », en compagnie du maire du jour et de Claude MONNET ... en personne ! Le cocher et son aide avaient fière allure.... et direction, à travers les belles allées arborées du parc, la « Mairie Estrade » dressée au centre de la façade du château (construit entre 1830 et 1870...en pleine période impressionniste)... avec une magnifique vue sur la Seine. La joie se lisait sur les visages de la foule costumée des noceurs. Encore quelques sonneries (qui donnèrent le frisson) et la cérémonie commença. Ce fut, le mot de bienvenue de Claude MONNET qui, en parallèle de ce festival culturel, insista sur l'esprit de la fête : « la fête pour se distraire, la fête pour s'informer, écouter, intervenir, la fête pour rester en famille, la fête pour découvrir les autres, la fête pour briser l'isolement » .... Puis avant de passer la parole à M. le « Maire », il fit l'historique de l'Impressionnisme et du visage de cet art : Claude MONNET.





Le Maire du jour, M. Jean-Marie ROYER (Commandant des sapeurs-pompiers et ancien 1er adjoint) fit un long rappel historique fort intéressant des conditions de vie de cette époque ... et de la condition de la femme. Puis ce fut la lecture de l'acte de mariage du 14 juillet... 1906... puis (enfin) le consentement de mariage avec rappel des droits et devoirs du code civil de l'époque. L'acte de mariage du 14 juillet 1906 fut lu avec une certaine élégance par M. Espérance LAFAGE (Claude PLANCHOU –conseiller délégué). Nous ne pouvons passer sous silence la présence du charismatique abbé Cane (notre célèbre Montignais J.M. DELAMARE) qui fit l'unanimité, pour la très grande qualité et l'humour de ses interventions. Il fit même, avant la bénédiction finale à deux reprises, chanter alléluia à la foule en délire.... Jean-Marie a raté sa vocation. Puis, l'assistance fut invitée à trinquer à l'amitié, avant que les 400 convives passent à table pour le buffet préparé par Coisy-Traiteur. Un grand merci à la famille COISY pour nous avoir ouvert son magnifique domaine.

Mais où était donc M. Jacques DAMIEN, notre Maire ? Mais, bien sûr ! Sur le pied de guerre... avec sa caméra, afin d'immortaliser cette journée exceptionnelle et inoubliable.

Il présentera sa réalisation le samedi 29 octobre prochain à la salle polyvalente.

A l'inverse des événements actuels, le mouvement Impressionniste prône nombre de valeurs comme la fraternité, le respect. A l'époque, les grands pique-niques étaient de coutume. Les gens aimaient se rassembler afin de vivre ensemble de la meilleure façon possible. L'Impressionnisme, c'est aussi montrer que la haine et la folie ne sont pas obligatoires. A cet égard, saluons au passage notre humaniste locale Yvette DUFOUR qui œuvre depuis 34 ans dans le cadre de « l'Association des Amis du Niger » et qui tenait un stand solidaire en ce jour de réjouissance. Mes Ami(e)s bénévoles, nous pouvons être très fier(e)s d'avoir réussi à mettre Hénouville à l'honneur. Pour le collectif : G. LAILLIER alias Claude MONET !



**L'ASSOCIATION AU FIL DU TEMPS VOUS PROPOSE  
SALLE CULTURELLE D'HÉNOUVILLE LE SAMEDI 29 OCTOBRE 2016  
TROIS PROJECTIONS : À 14 H 30 PUIS 17 H 30 ET 20 H 30  
PARTICIPATION LIBRE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION.**



**UN MARIAGE À LA BELLE ÉPOQUE** (durée 47')

Reportage sur la journée impressionniste du 14 juillet 2016  
à Hénouville réalisé en vidéo haute définition par Jacques DAMIEN

- Seront présentées le même jour samedi 29 octobre  
de 14h à 19h dans la grande salle polyvalente
- une exposition de photos que Pascal CHABARDIN a réalisées le 14 juillet dans le parc du château Coisy.
  - une exposition de tableaux au pastel de Marie-Claude MARICAL, portraits féminins dont la grâce et la séduction viendront compléter les clichés photographiques.





Nous sommes déjà arrivés au 3ème trimestre de cette année. Après un repos bien mérité pour tous, les membres du comité des fêtes se remettent au travail pour tous les Hénouvillais.

Nous vous avons accueillis comme il se doit, sur notre stand au forum des associations du 3 septembre dernier.

Vous avez pu constater que nous avons préparé la **fête Saint Michel**.

**Le samedi 24 septembre**, la chorale d'Hénouville s'est produite à la salle culturelle. La retraite aux flambeaux et le traditionnel feu d'artifice ont été au rendez-vous. La soirée s'est finie autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

**Le dimanche 25 septembre** s'est déroulée la foire à tout. Des voitures anciennes et de prestige ont été exposées. Un concours de vélos fleuris a eu lieu. Un prix a été attribué au plus beau vélo.

Dans la foulée, la **3ème édition de l'Hénouvillade**, avec le repas dansant aura lieu le 8 octobre, à 19h30 à la salle polyvalente. Venez nombreux faire la fête !!! Votre présence sera notre soutien.

Si quelques personnes sont disponibles pour aider lors des manifestations, nous les accueillerons avec plaisir. Merci d'avance.

**L'équipe du comité des fêtes**



## ASSOCIATION GYMNASTIQUE ET DANSE D'HÉNOUVILLE

### HORAIRES DES COURS

**Un cours d'essai gratuit pour chaque activité. Les inscriptions sont encore possibles**

|                     |                                                                                                                                     |              |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| MARDI 9H30-10H30    | RENFORCEMENT MUSCULAIRE                                                                                                             | AVEC SANDRA  |
| MARDI 18H30-19H30   | ZUMBA (A PARTIR DE 14 ANS)                                                                                                          | AVEC CLAUDIA |
| MARDI 19H30-20H30   | RENFORCEMENT MUSCULAIRE-ABDOS-FESSIERS                                                                                              | AVEC CLAUDIA |
| JEUDI 20H00-21H00   | ZUMBA - RENFORCEMENT MUSCULAIRE                                                                                                     | AVEC AUDRAN  |
| VENDREDI 9H30-10H30 | GYM DOUCE - PILATES                                                                                                                 | AVEC SANDRA  |
| SAMEDI 9H30-10H30   | RENFORCEMENT MUSCULAIRE-STRETCHING                                                                                                  | AVEC AUDRAN  |
| JEUDI 14H00-15H30   | MARCHE NORDIQUE<br>EFFECTIF LIMITÉ À 25 PARTICIPANTS - SE RENSEIGNER SUR LES<br>DISPONIBILITÉS AUPRÈS DE L'UN DES MEMBRES DU BUREAU | AVEC LYDIE   |



Messieurs, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Vous ne vous sentirez pas isolés puisque des hommes participent aux cours des mardi, vendredi et samedi matin.

**Tous nos cours sont encadrés par des animateurs diplômés.**

|                   |                                               |                    |                |
|-------------------|-----------------------------------------------|--------------------|----------------|
| SILVIANE BORFIGA  | 02 35 32 05 92                                | CATHERINE CAYZEELE | 02 35 32 10 15 |
| ANNE GUILLERM     | 02 35 32 72 56                                | CATHERINE HURÉ     | 02 35 32 01 15 |
| FABIENNE PASSILLY | 06 79 57 58 62<br>FABIENNE.PASSILLY@ORANGE.FR |                    |                |



## TCH - Préparons la nouvelle saison 2016-2017

La FFT propose à toute personne de 15 ans et plus, jamais licenciée par le passé, une licence "D" (DECOUVERTE) d'une validité de 3 mois. Cette licence va vous permettre dès septembre de découvrir le club du TCH, les installations, son enseignant.

Vous pouvez ainsi commencer le tennis en prenant 3 mois de cours (1 heure par semaine, excepté les vacances scolaires) pour 75€.

La licence "D" d'un coût de 3 euros pourra être transformée en licence club en cours d'année sportive. Ces 3 euros seront déduits du montant de la licence.

Vous avez toujours rêvé de faire du tennis, c'est le moment.

**Coordonnées du club :**  
**tch76@hotmail.fr**





## L'Autobus Samu social de Rouen, Collecte pour l'association

Samedi 29 octobre et Samedi 05 novembre 2016 de 10h à 12h  
L'an passé, la mairie d'Hénouville et ses habitants ont fait preuve d'une grande générosité pour l'association « Autobus Samu Social de Rouen ». Cette année, lors de la semaine de solidarité internationale, Monsieur le maire propose à nouveau son soutien dans la collecte dédiée à l'Autobus. En effet, nos bénéficiaires ont besoin de **chaussettes, de caleçons, slips, serviettes et gants de toilettes, de produits d'hygiène et de couvertures. Et cette année, nous demandons des petites bouteilles d'eau et des briques de soupes**, car l'été a été chaud et nous avons épuisé notre stock d'eau. Comme Monsieur le Maire nous offre la possibilité de vous solliciter, sachez que vos dons sont très appréciés par nos bénéficiaires qui sont très reconnaissants de votre solidarité. Pour eux et au nom de l'association, un très grand merci par avance.  
*La Présidente, Dominique Lasnez*

## Quatrième saison pour l'association de badminton d'Hénouville !

Tous les mardis et vendredis, de 18h à 20h, à la salle de sports d'Hénouville, les adhérents se retrouvent pour jouer dans une ambiance de détente et de convivialité.  
Vous pouvez venir vous inscrire, rendez-vous directement à la salle le mardi ou vendredi 18h, 20h avec la cotisation pour l'année de 20€ et un certificat médical !

Plus d'informations sur [badhenou.free.fr](http://badhenou.free.fr)  
Contact du président : [badhenou@free.fr](mailto:badhenou@free.fr)



### LE RELAIS DES ARTS

L'atelier de peinture et d'encadrement, vous propose différentes activités à la Maison des Associations d'HÉNOUVILLE.

#### ⑩ Encadrement et cartonnage artistique

Le lundi de 14h à 16h  
Animatrice : Nicole CAILLY  
80 € par trimestre

Reprise des cours le 12 septembre 2016

#### ⑩ Peinture et arts plastiques

Le samedi de 10h à 12h  
Animatrice : Anne-Michèle LOROT-PEREZ  
80 € par trimestre

Reprise des cours le 17 septembre 2016

#### ⑩ Art floral

1 samedi par mois de 14h à 16h  
Animatrice : Patricia VARIN  
25 € par cours

1<sup>er</sup> cours le 24 septembre 2016  
15 octobre 2016  
19 novembre 2016



### NOUVEAU

**Création d'un cours de peinture et d'arts plastiques pour les enfants à partir de 6 ans.**

Le samedi de 14h à 16h – 1<sup>er</sup> cours le 17 septembre 2016

Animatrice : Anne-Michèle LOROT-PEREZ

Ouverture du cours en fonction du nombre d'inscrits

**Adhésion de 10 € par an à l'association**

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter un des membres du bureau :

Dominique VASSELIN : 06 86 46 96 37 (présidente)  
Denise GARCIA : 06 25 98 06 61 (vice-présidente)

Julie HURÉ : 06 28 41 21 27 (secrétaire)  
Catherine HURÉ : 06 81 11 99 48 (trésorière)

## Association TRANSFERT

L'association TRANSFERT, maison des Associations 245, place du Général de Gaulle à Duclair (Tel : 02.35.37.22.39, mail [transfert-duclair@orange.fr](mailto:transfert-duclair@orange.fr)) est toujours à la recherche de livres, de matériel informatique ainsi que de mobiliers et de fournitures scolaires pour ses projets d'envoi dans les écoles, notamment au Sénégal.

Comme chaque année, depuis plus de 10 ans, Transferts et la MJC de Duclair organisent la semaine de la Solidarité Internationale. Le thème porteur de l'année passée concernait « l'économie sociale et solidaire » un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à toutes les activités humaines sous 3 conditions : un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices, une gouvernance démocratique et une gestion éthique. Cette année, la semaine de Solidarité Internationale aura lieu à Saint-Paër du mercredi 16 novembre au dimanche 20 novembre. N'hésitez pas à contacter cette association si toutefois vous souhaitez vous débarrasser de matériel comme livres, matériel informatique, mobiliers.... Ils en feront bon usage



## HÉNOUVILLE ACTION NIGER : AIDER LES JEUNES À SE CONSTRUIRE UN AVENIR DANS LEUR PAYS.

Au moment où tant de jeunes veulent partir prêts à risquer leur vie pour rejoindre l'Europe, la mission des Soeurs de Gethsémani au Niger oeuvre depuis de longues années pour donner aux jeunes dont elles ont la charge une éducation et une formation professionnelle solides.

Sécurité, stabilité, repères éducatifs : Pour ces enfants blessés par la vie et ayant vécu de graves traumatismes, cela commence par la sécurité d'un environnement stable et chaleureux qui leur propose des repères éducatifs, soigne les corps, afin de leur permettre de développer leurs potentialités pour établir un projet personnel dans le respect de leur histoire et de leur culture ainsi que de leur religion.

Scolarité adaptée : Une attention portée à la scolarité est primordiale, la plupart du temps une remise à niveau est nécessaire pour qu'ils puissent retrouver un cursus normal, les efforts sont suivis et encouragés, les devoirs sont suivis par les éducateurs et les soeurs avec appel à des répétiteurs mais cela nécessite des moyens matériels supplémentaires.

On remarque le sérieux de la majorité des enfants pour le travail scolaire. Lorsqu'ils ont retrouvé leur cadre de vie normal après les événements et l'incendie de la maison, ils ont redoublé d'efforts et ont obtenu des résultats remarquables. La formation professionnelle est primordiale, elle nécessite aussi toute une organisation pour les déplacements et l'achat du matériel pédagogique. Il y a des menuisiers, mécaniciens, aide soignante, personnel de service et un infirmier qui maintenant travaille dans l'armée.

Les temps de loisirs et les vacances sont organisés et permettent aux jeunes de retrouver des repères affectifs, culturels chez des membres de leurs familles ou des familles d'accueil. Ils partent avec un nécessaire pour la literie et un sac de mil, un suivi régulier est assuré par les éducateurs.

L'autonomie, une étape importante : pour les jeunes fragilisés, l'autonomie est une étape importante, soutenir, stimuler encourager sont les piliers de l'action là où tous les efforts antérieurs peuvent être



compromis si les moyens matériels ne leur sont pas donnés au bon moment. Si le suivi n'est pas suffisamment proche pour passer cette étape en leur donnant confiance, cela passe par l'aide au logement, l'achat d'une mobylette etc....

et le fait de savoir qu'ils peuvent toujours faire appel aux soeurs de la Maison Saint Vincent de Paul en cas de difficulté.

Pour les jeunes qui ne peuvent suivre un enseignement traditionnel à défaut de structure d'éducation spécialisée, les jeunes filles fréquentent le centre de promotion féminine qui dépend de la mission et les garçons assurent des services et l'entretien du jardin potager, font fonctionner le moulin à grains etc. Il est important que chaque jeune trouve sa voie et soit en mesure d'assurer son autonomie et de participer au développement de son pays.

Une solidarité à poursuivre dans le temps : La prise en charge d'orphelins est une oeuvre de longue durée, elle nécessite bien sûr des moyens réguliers dans un pays pauvre où l'état ne peut apporter son aide et impose seulement des normes, c'est la raison pour laquelle nous poursuivons notre solidarité au service des enfants pour cela.

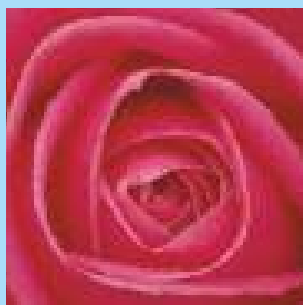
### Le 34<sup>ème</sup> Marché de Noël d'Hénouville aura lieu les samedi 26 et dimanche 27 novembre

A la salle polyvalente sur le thème de l'Alsace Avec Restauration le midi et salon de thé, animation musicale et ateliers pour les enfants Nous avons besoin de renfort pour cette manifestation. Les ateliers de préparation se déroulent soit à Hénouville, soit à Montigny. Ce sont des moments agréables d'amitié et de convivialité. N'hésitez pas à contacter Yvette Dufour au 06.71.14.37.95

# CALENDRIER 2016 - 2017 DES MANIFESTATIONS

|                       |                                                                    |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------------|
| SAMEDI 8 OCTOBRE      | COMITÉ DES FÊTES SOIRÉE HÉNOUVILLADE                               |
| DIMANCHE 16 OCTOBRE   | REPAS DES ANCIENS OFFERT PAR LE CCAS                               |
| JEUDI 20 OCTOBRE      | « AU FIL DU TEMPS » VIDÉO DINATOIRE                                |
| VENDREDI 28 OCTOBRE   | « AU FIL DU TEMPS » CONCOURS DE MANILLE                            |
| SAMEDI 29 OCTOBRE     | PROJECTION FILM DU 14 JUILLET 14H30, 17H30 ET 20H30<br>EXPOSITIONS |
| VENDREDI 4 NOVEMBRE   | FESTIVAL DE LECTURE À VOIX HAUTE                                   |
| VENDREDI 11 NOVEMBRE  | ANCIENS COMBATTANTS VIN D'HONNEUR 11H45                            |
| 12 ET 13 NOVEMBRE     | SALON ARTISTIQUE GRANDE                                            |
| VENDREDI 18 NOVEMBRE  | HÉNOUVILLE RANDO AG + REPAS                                        |
| DIMANCHE 20 NOVEMBRE  | « AU FIL DU TEMPS » THÉ DANSANT                                    |
| VENDREDI 25 NOVEMBRE  | « AU FIL DU TEMPS » CONCOURS DE MANILLE                            |
| 26 ET 27 NOVEMBRE     | NIGER MARCHÉ DE NOËL                                               |
| SAMEDI 3 DÉCEMBRE     | DANSE DE SALON                                                     |
| VENDREDI 9 DÉCEMBRE   | TENNIS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À 19H00                                  |
| DIMANCHE 11 DÉCEMBRE  | MJC BAL COUNTRY                                                    |
| MERCREDI 14 DÉCEMBRE  | ECOLE MATERNELLE SPECTACLE DE NOËL LE MATIN                        |
| VENDREDI 16 DÉCEMBRE  | ECOLE ÉLÉMENTAIRE SPECTACLE DE NOËL                                |
| SAMEDI 17 DÉCEMBRE    | COMITÉ DES FÊTES SPECTACLE DE NOËL                                 |
| JEUDI 12 JANVIER 2017 | VOEUX DU MAIRE À 18H30                                             |

## Carnet



## Mariages

|                                                   |            |
|---------------------------------------------------|------------|
| <b>GAILLON</b> Yohan Melchior Eric                |            |
| <b>METAYER</b> Charlène Fanny                     | 08/08/2016 |
| <b>ZÉVACO</b> Kevin                               |            |
| <b>LINGOIS</b> Stéphanie Jacqueline Pierrette     | 02/07/2016 |
| <b>VASSEL-SEROSÉ</b> Francis Dominique            |            |
| <b>COUDERT</b> Monique Evelyne Georgette, Rolande | 21/05/2016 |
| <b>JEANNE</b> Jean-Marie Michel Louis, Charles    |            |
| <b>GODEFROY</b> Bernadette Elisabeth Octavie      | 07/05/2016 |
| <b>BENNETEU</b> Jonathan Georges Joseph           |            |
| <b>BERTHELOT</b> Anne-Flore Marie Gaëlle          | 23/04/2016 |

## Naissances

|                                              |            |
|----------------------------------------------|------------|
| <b>DUMONT</b> Paul, François, Kévin          | 09/09/2016 |
| <b>FOCRET</b> Apolline Jeannine Marie-France | 30/08/2016 |
| <b>SCHLAX</b> Lyah Véronique Bernadette      | 27/07/2016 |
| <b>SAILLARD</b> Romane Fabienne Karine       | 15/07/2016 |
| <b>PAILOT</b> Elsa Nelly Marinette           | 10/07/2016 |
| <b>MUNHOVEN</b> Adèle Ambre Camille          | 06/07/2016 |





### Recensement de la population 2017

La commune est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les cinq ans, sous l'égide de l'INSEE. Pour la campagne de 2017, la commune d'Hénouville recherche un agent recenseur.

Sous l'autorité du coordonnateur communal, les agents recenseurs procèdent à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, du 19 janvier au 18 février 2017.

Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à envoyer leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant le 2 décembre 2016 à l'adresse suivante :

Monsieur Le Maire, 194 Route de la Mairie, 76840 Hénouville

#### Missions :

- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières au coordonnateur

#### Profil recherché :

- Être libre de tout engagement pendant la période du recensement
- Bonne connaissance du territoire de la commune
- Ténacité et grande disponibilité quotidienne (collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée, travail obligatoire le mercredi et le samedi)
- Être en capacité d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'orientation et méthode)
- Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue
- Discrétion, confidentialité et neutralité
- Permis B et véhicule personnel exigés

*Pour tous renseignements, contacter Émilie LE-MIRE, coordonnatrice du recensement de la population au 02 35 32 02 07 ou par mail : [mairie.henouville@orange.fr](mailto:mairie.henouville@orange.fr)*

**Avis aux personnes qui souhaitent travailler par l'intermédiaire de Chèques CESU ( Chèque emploi service ) pour des services de proximité de tout ordre**  
Si vous souhaitez être sur le site de la commune, bien vouloir nous en faire part avec le descriptif des travaux que vous pouvez entreprendre auprès de notre population

### Participation aux frais de transports des lycéens

La municipalité renouvelle la participation pour l'année scolaire 2016/2017 à hauteur de 70 € par lycéen.

Merci de bien vouloir retirer un imprimé en mairie ou via le site Internet de la commune : [www.henouville.fr](http://www.henouville.fr)

A retourner complété et signé pour le 31 DECEMBRE 2016, dernier délai.



**Nous vous le rappellerons dans chaque bulletin, pour contacter la Métropole, vous pouvez le faire par téléphone au 0800 021 021 (numéro vert) ou directement à l'aide du formulaire en ligne. Il suffit de renseigner les champs indiqués, ce qui génère automatiquement une fiche transmise directement au service compétent.**

## Permanences

**Monsieur le Maire et ses adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.**

Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont :

lundi de 15H30 à 18H45  
mercredi de 9H30 à 11H30  
vendredi de 15H30 à 17H45

#### Contacts :

Tél : 02 35 32 02 07

Site : [www.henouville.fr](http://www.henouville.fr)

Mel : [mairie.henouville@wanadoo.fr](mailto:mairie.henouville@wanadoo.fr)

**Permanence de Monsieur Christophe BOUILLON, Député de Seine-Maritime :**

Vous pouvez contacter la permanence parlementaire de Monsieur BOUILLON au 02 35 23 57 89, ou consulter son site internet [www.christophebouillon.fr](http://www.christophebouillon.fr)

**Permanence de Madame Pierrette CANU Conseillère Générale du canton de Duclair :**

Adresse : Mairie  
76480 Saint Pierre de Varengeville,  
Téléphone : 02 35 37 52 46



# 2016 En images



**Vasque fleurie**



**Place Bethléem**



**Aménagement autour  
de la Mairie**



**Vasque fleurie**



**Aménagement entrée du village  
Route de Saint-Martin**



**Haut du Chemin de la Caboterie**